



RHÔNE ÉCONOMIE

Autocars : à qui profite la loi Macron

La loi Macron (2015) a bouleversé le marché du transport par autocar. Elle profite depuis aux voyageurs, mais aussi à des professionnels.

■ Ceux qui voyagent

Avec 1,5 million de passagers transportés au deuxième trimestre 2016, la fréquentation des "lignes Macron" a enregistré une nouvelle hausse de 39 % par rapport au trimestre précédent. Près de 11 mois depuis l'ouverture du marché, 3,4 millions de passagers ont été recensés. Au même moment, le taux d'occupation des cars est passé de 30,2 % à 40,7 %. La recette moyenne par passager a de son côté atteint 3,7 € hors taxes aux 100 kilomètres (+ 40 centimes).

■ Ceux qui transportent

Le premier bilan est plus nuancé. Pour Georges Schiellein, le porte-parole du salon Autocar expo or-



■ Le constructeur Iveco, basé à Vénissieux et à Annonay, se frotte les mains. La loi Macron a fait exploser les ventes d'autocars. Photo Richard MOUILLAUD

ganisé jusqu'au 15 octobre à Eurexpo, les groupes Keolis et Veolia ont été les premiers à s'engouffrer sur le marché et à y prendre les meilleures positions. Mais les opérateurs (Ouibus, FlixBus, Eurolines, etc.) ont déjà commencé à rationaliser leur offre. Et ce n'est pas terminé. La

concentration du secteur est aussi en marche : avant l'été, le réseau Starchipper a rejoint Ouibus. Les prix du billet devraient augmenter.

■ Ceux qui construisent

Le constructeur Iveco, qui possède un centre de recherche à Vénissieux et un site de

production à Annonay (Ardèche), se frotte les mains. En 2015 et 2016, le volume de vente des autocars de tourisme a atteint 1100 unités en France, alors qu'il stagnait à 700 unités par an depuis 10 ans. Iveco a réussi à capter 10 à 15 % du nouveau marché, indique son directeur

Lyon-Paris cartonne

Après la ligne Lille-Paris, la ligne Lyon-Paris est en France la ligne la plus fréquentée sur le marché libéralisé des services interurbains par autocar. Cette ligne de 479 kilomètres a compté 93800 passagers au 2^e trimestre 2016, soit une progression de 25,9 % par rapport au trimestre précédent. Pas moins de quatre opérateurs se partagent la ligne Lyon-Paris.

commercial, Olivier Michard.

■ Ceux qui travaillent

Le secteur employait environ 2 000 personnes en juin 2016. 1350 emplois ont été créés depuis la libéralisation du marché en août 2015.

Frank Viart

[1] Source Arafar.